

Compte-rendu du livre de André Germain « Maria Popesco : amoureuse et criminelle ? »

Les affaires criminelles, qu'elles soient vraies ou fictives, sont toujours intéressantes car elles nous conduisent à réfléchir sur les mobiles simples ou compliqués de nos actes.

L'affaire relatée dans cette histoire a défrayé la chronique judiciaire à Genève entre les mois de juillet 1945 et décembre 1946. Le 21 décembre, Maria P. fut condamnée à la prison à perpétuité pour vol et assassinats après avoir été dénoncée par son beau-père Stelian. La transposition romancée qu'en a faite l'écrivain journaliste et essayiste André Germain laisse planer le doute sur l'innocence de Maria reconnue victime d'une erreur judiciaire et graciée en 1957 après 11 ans et demi de détention à Hildenbank. Néanmoins il insiste sur le fait qu'aucune preuve matérielle n'a pu être établie à l'encontre de l'auteure présumée des crimes. Elle n'a cessé de proclamer son innocence et a demandé à deux reprises la révision de son jugement sans succès. Le mystère sur cette affaire demeurera donc entier mais elle suscitera un intérêt extraordinaire et Pierre Bellemare en réalisera un de ses dossiers. A. Germain a mené une enquête approfondie sur tous les aspects du drame, cherché à reconstituer les allées et venues ainsi que les faits et gestes de chaque membre de la famille durant les deux ans qui s'écoulèrent entre l'arrivée du jeune couple à Genève en 1943 pour fuir la guerre et l'arrestation de Maria en 1945. Leurs différents logements, les appartements de la rue Saint-léger et de la rue de Beaumont, la villa La Soleillette, les séjours de Maria en clinique et dans les palaces, rien ne semble échapper à ses investigations. Il alla jusqu'à interroger un psychiatre de l'époque pour comprendre la personnalité inquiétante de Maria en la comparant à d'autres femmes criminelles.

Il commence par évoquer le contexte politique de la Roumanie en 1900 dans lequel Stelian a accompli sa brillante carrière sous les règnes successifs de Carol II et du dictateur Ion Antonescu. Fils d'un prêtre de village, il avait su, après ses débuts comme jeune magistrat et député en 1908, s'élever jusqu'à obtenir en 1916 la direction du plus important journal d'information roumain de l'entre-deux-guerres, l'Universul, et avait cumulé les fonctions de journaliste, d'homme politique siégeant au Parlement et d'homme d'Etat en qualité de ministre de la justice entre 1920 et 1928. Considéré comme un grand homme dans son pays avant la Seconde Guerre mondiale, ses choix politiques malheureux dictés davantage par opportunisme que par conviction lui valurent d'être passé en jugement en 1945. Il avait rejoint ses beaux-enfants en Suisse à temps pour éviter la prison. Le prestige de cet homme éclipsait un fils pâle et effacé et peut avoir influencé les épousailles de Maria.

Le portrait psychologique de cette dernière la place sous un éclairage inédit. Elle épousa le 12 avril 1942, à l'âge de 22 ans en Roumanie, contre la volonté de son père, Victor, le fils de Stelian. Après s'être enrichie grâce au gisement de pétrole découvert sur leur terrain, sa famille n'avait su conserver qu'en partie sa fortune et son mariage fut avant tout avantageux pour elle. D'un caractère dominateur et volontaire, nourrissant une haute opinion d'elle-même, elle pratiquait avec maîtrise les sports équestres. Elle présentait certaines dispositions sadiques, tourmentant des animaux comme ce chien qu'elle empoisonna alors qu'elle était déjà en Suisse. Elle s'était instruite dans le maniement des seringues et des remèdes lors d'un stage de quatre mois comme infirmière dans un hôpital militaire, raconte André Germain. D'autre part le sang tzigane qui coulait dans ses veines pouvait expliquer sa nature passionnée et audacieuse.

Devant la tournure que prenaient les événements, Stelian expédia le jeune couple en Suisse au mois de décembre 1942 en lui confiant une partie de sa fortune constituée de pièces d'or et de titres. Il se réfugia lui aussi en Suisse en 1944, accompagné de Leïla son épouse déjà bien malade, contraint malgré lui d'abandonner son journal et ses terres.

Est-ce pour amplifier l'intensité romanesque de son récit que l'auteur introduisit l'épisode chez la voyante alors que le couple était installé rue Michel-Chauvet depuis l'automne 1943 ? Celle-ci avait prédit à Maria qu'elle disparaîtrait au bout de sa vingt-huitième année.

Cependant gardons en mémoire qu'André Germain s'est fondé sur ses propres recherches et sur des témoignages ainsi que sur les éléments de l'instruction et non sur une simple affabulation pour reconstituer les différents aspects de cette histoire. D'après lui, la perspective de sa fin prochaine aurait poussé Maria vers les excès auxquels la prédisposait sa nature dépensière, assoiffée de luxe et de plaisirs pour échapper à la médiocrité d'un mari faible et besogneux et de beaux-parents ennuyeux. Son besoin de s'évader la pousse à fréquenter le soir boîtes de nuit et salons de jeu, à séjourner dans des palaces où elle a l'occasion de s'affirmer et de briller. Elle rencontrera son amant François dans l'un d'entre eux à Davos en février 1944. Bien qu'au courant de sa liaison, Victor fermera les yeux car il a des aventures de son côté.

Même si les assassinats n'ont jamais pu être prouvés, les nombreux bijoux de Maria dont l'origine était inconnue ont permis de lui faire porter la responsabilité des vols. Le premier vol présumé a lieu dans la Villa « La Soleillette » au Creux-de-Genthod durant l'été 1944. Les mondanités remplissent l'existence du couple et Maria rencontre fréquemment son amant qui habite à proximité. L'arrivée des parents Popesco vient les déranger. Maria refuse de les accueillir si bien qu'ils se réfugieront à l'hôtel des Bergues. Stelian et Victor procède au partage d'une certaine quantité d'or conservée dans le tiroir secret d'un secrétaire dont Maria seule avait la clé, d'après la déposition qu'il fit au juge le 15 août 1945.

Au mois de septembre, Victor constate la disparition d'environ 400 pièces d'or et, très curieusement, ne s'en émeut pas plus que cela et ne portera pas plainte. Les raisons en sont restées obscures. Victor était-il tellement dominé par sa femme que là encore il fermait les yeux ? Maria avait un frère plus jeune qu'elle entretenait et qui leur servait à tous d'homme à tout faire. C'est lui qui était chargé des commissions de la famille, comme celle d'aller à la banque changer l'or en billets de banque.

Devant l'aggravation de l'état de santé de Leïla, le couple se résout à accueillir les parents dans un nouvel appartement rue de Beaumont. Ces derniers accordent un crédit pour l'ameublement qui sera largement dépassé à la vue de la somptuosité du mobilier dont ils s'étonnent. Victor et Maria de concert prétendent faussement que ce mobilier appartient à une de leur amie récente, une roumaine qui habite le même immeuble, mensonge qui ne sera pas démenti par ladite propriétaire. Ils engagent Mme Aebi, la femme du jardinier de la Soleillette comme cuisinière, celle-ci se refusant à faire le ménage. Ses affinités avec sa patronne feront d'elle une alliée de la famille sans se compromettre. Elle fera semblant de ne rien voir de ce qui se passe.

Les 5 occupants de la rue de Beaumont vivent en bon ménage ayant chacun leurs occupations, Maria de plus en plus dévergondée et entichée de succès mondains jusqu'à ce qu'un nouveau vol, plus grave que le précédent, ne jette le désarroi dans cette famille. Sur le conseil de Maria, mais là encore pourquoi le suit-il, Stelian rapporte à la maison l'argent placé à l'extérieur et le dépose dans une cassette dont il garde une clé en confiant l'autre à son épouse. Cette dernière la cache sous une pile de linge dans son armoire à glace et l'oublie ensuite. Lorsque quelques jours plus Stelian ouvre la cassette pour prendre son passeport, il constate que l'enveloppe contenant 50'000 francs suisses a disparu. Curieusement, Stelian, se concertant avec Victor et Maria, ne fait pas appel à la police, dominé par l'ascendant que Maria, comme celle-ci déconseillait de porter plainte par crainte du scandale. Il se dit, ce qui ressortira durant l'instruction, qu'il saura découvrir lui-même le coupable en examinant les dépenses.

Mais les effets de la kleptomanie de Maria, ainsi que l'interprète l'auteur, ne s'arrêtent pas là. Ce sont d'abord 1000 francs, puis 4000 francs qui disparaissent du portefeuille de Victor ; le 25 mai 1945, André Germain avance des dates précises, 6700 francs sont dérobés dans le secrétaire du salon malgré le fait que Victor portait toujours sur lui la clef, à l'exception de la nuit. Cette fois-ci Victor dépose plainte mais ne la confirmera pas dès lors que l'inspecteur

chargé de l'enquête voudra interroger tous les membres de la famille. Cette singulière collusion entre eux tous à laquelle s'ajouteront l'imprécision des témoignages de Victor durant l'enquête, son inexactitude sur les montants volés ainsi que l'absence de comptabilité des dépenses du ménage contribueront à innocenter Maria lors de la révision de son jugement. Lors de son procès, Maria fut accusée d'avoir soustrait non seulement de l'argent, mais du linge et des bijoux appartenant à ses connaissances roumaines ainsi que la bague de sa belle-mère qui fut retrouvée par la femme de ménage dans la chambre conjugale. L'ascendant exercé par Maria s'étendait même à certaines relations de sa famille comme le roumain Zosima, un ami des beaux-parents qui avait également connu les parents de Maria. La tentative de celle-ci d'attribuer l'origine de ses coûteux bijoux à de généreux donateurs comme ce dernier ou encore son amant fut récusee.

Peu après la plainte sans conséquence de Victor à la police, l'état de Leïla que Maria détestait ouvertement s'aggrave. Transportée en clinique, elle est soignée avec dévouement par sa belle-fille qui exerce à son profit ses talents d'ancienne infirmière. Mais la déposition de l'infirmière responsable qui a trouvé une aiguille suspecte sortie de la veine du coude de la patiente ira dans un autre sens. Maria semble en proie à un chagrin sincère après le brusque décès de Leïla tout en exhibant le testament que lui avait dicté la défunte, sans signature. Elle exprimait la volonté d'être incinérée, fait troublant pour une orthodoxe pratiquante, et léguait ses bijoux à sa bru.

Peu de temps après, c'est au tour de Stelian de tomber malade et d'être soigné à domicile par une infirmière qui divulguera des faits curieux, au moment de sa déposition, concernant la disparition d'une seringue puis l'utilisation d'une autre de ses seringues par une main étrangère. Le médecin finit par concevoir des soupçons et fait transporter le malade en clinique.

Des traces de véronal ayant été détectées par l'analyse médicale, les soupçons pèsent sur Maria.

Sentant un piège se refermer sur elle, Maria aurait choisi une nouvelle victime, sa femme de ménage, la jeune Lina, pour la charger de tous les crimes qu'on lui imputait en faisant croire que cette dernière s'était suicidée vaincue par le remords et la crainte du châtement alors que c'était elle qui l'avait empoisonnée. C'est en tout cas la thèse qui a été admise par les magistrats persuadés de la culpabilité de Maria à la suite des témoignages recueillis sur la journée du vendredi 22 juillet 1945.

Tandis que la jeune bonne a déjà été enfermée à clef dans sa chambre, le cousin Ranetti, l'espion de service, témoignera qu'il a remarqué un verre d'eau contenant une cuillère et un dépôt de poudre blanche et qu'il a entendu quelqu'un se déplacer à pas furtifs. Maria le charge de téléphoner à François pour le prier de venir. Leur entrevue fut brève en fin d'après-midi ; elle lui fit part des soupçons qui pesaient sur elle et obtint de lui qu'il accepte de se faire passer pour le donateur de ses bijoux, ce qu'il démentit par la suite. Ils reçoivent des visites et, après 19h00, Victor et Maria sortent se promener et dînent tranquillement le soir sans s'inquiéter outre mesure de l'absence de Lina. Ce n'est que le lendemain après déjeuner, en entendant des râles dans sa chambre dont Victor n'avait pas réussi à ouvrir les portes la veille, que Maria appelle le service SOS ainsi que les médecins. Sur ses entrefaites la police arrive. Les deux portes sont forcées, la clef de l'une donnant sur le hall se trouvant dans la serrure à l'intérieur tandis que la clef de l'autre donnant sur la cuisine reste introuvable. L'on découvre la jeune femme agonisante qu'il est déjà trop tard pour sauver. La mise en scène du suicide ne convaincra personne lors du premier jugement, même si c'est elle qui prévaudra lors de la révision du jugement. L'absence d'une des deux clefs constituera une des présomptions les plus graves contre Maria. Accusée par son beau-père qui a fini par porter plainte contre inconnu tout en dénonçant sa complicité et celles de François et Ranetti, elle est arrêtée. Sur elle seule pèsera la charge des crimes. Sa mémoire cependant

sera sauve puisqu'elle sera réhabilitée et considérée comme la victime d'une erreur judiciaire.

FIN